

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/04/24/2014022184/justel>

Dossier numéro : 2014-04-24/18

Titre

24 AVRIL 2014. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 20-10-2020 inclus.

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 13-05-2014 page : 38610

Entrée en vigueur : 13-05-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-09-30/15, art. 2, 002; En vigueur : 20-10-2020>